



Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la SAMBBA OBV BATISCAN-CHAMPLAIN, le 11 juillet 2025 à 13h30, tenue en présentiel au Parc de la rivière Batiscan (secteur barrage) situé au 200, chemin du Barrage, Saint-Narcisse, Québec, G0X 2Y0.

Membres présents (es) :

Nom	Organisation
Hugo-Pierre Bellemare	Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade
Martine Hamelin	Parc de la Rivière Batiscan
Andrée Groleau	Association des riverains du Lac Croche
Lucie Parent	Association des riverains du Lac Croche
Johane Germain	SAMBBA OBV Batiscan-Champlain
Francis Dubreuil	SAMBBA OBV Batiscan-Champlain
Hélène Champagne	SAMBBA OBV Batiscan-Champlain
Jean-René Carpentier	Exit Nature
Larry Bernier	Municipalité de Lac Édouard
René Desaulniers	Municipalité de Notre-Dame-de-Montauban
Laurier Mongrain	SAMBBA OBV Batiscan-Champlain
Danielle Lavallée	Citoyenne
Pierre Bélanger	Citoyen
Stéphanie Tremblay	Citoyenne
Nicole Adam	Citoyenne
Marc Mingelbier	Citoyen
Bernard Dussault	Association sportive et écologique de Batiscan
Gaetan Cloutier	Association sportive et écologique de Batiscan
Rollande Lecours	Citoyenne

Étaient également présents (es) :

Adam Perreault	MALLETTE S.E.N.C.R.L.
Adam Ménard	SAMBBA OBV Batiscan-Champlain
Gabrielle Nobert-Hivon	SAMBBA OBV Batiscan-Champlain
Simon Rocheleau	SAMBBA OBV Batiscan-Champlain
Andréane Couture	SAMBBA OBV Batiscan-Champlain
Ève Dupuis	SAMBBA OBV Batiscan-Champlain
Gabrielle Crête	SAMBBA OBV Batiscan-Champlain
Catherine Gravel	SAMBBA OBV Batiscan-Champlain
Caroline Macarez	SAMBBA OBV Batiscan-Champlain
Rachelle Gauthier	SAMBBA OBV Batiscan-Champlain

Formant le quorum sous la présidence de Mme Johane Germain, présidente.



La présente réunion a été convoquée avec l'ordre du jour qui suit.

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 4 juillet 2024
4. Dépôt du rapport financier de la mission d'examen pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2024 au 31 mars 2025 et nomination d'un examinateur comptable
5. Suivi du plan d'action 2024-2025 : rapport des activités
6. Plan d'action et prévisions budgétaires pour 2025-2026
7. Nomination du président et secrétaire d'élection et élection des administrateurs
8. Levée de l'assemblée générale annuelle



## 1. Ouverture de l'assemblée

La présidente, Mme Johane Germain, souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Les administrateurs, les employés et le nouveau directeur général, M. Adam Ménard, se présentent.

## 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Ménard fait la lecture de l'ordre du jour.

Résolution 2025-07-11 / 1 :                    **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. Larry Bernier, appuyé par Mme Hélène Champagne, d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

## 3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 4 juillet 2024


Résolution 2025-07-11 / 2:                    **Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 4 juillet 2024**

Il est proposé par Mme Andrée Groleau, appuyé par M. Francis Dubreuil, d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 4 juillet 2024.

Adopté à l'unanimité.

## 4. Dépôt du rapport financier de la mission d'examen pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2024 au 31 mars 2025 et nomination d'un examinateur comptable

La mission d'examen de l'Organisme est présentée par M. Adam Perreault, responsable de dossiers, chez MALLETTTE S.E.N.C.R.L. Elle est produite afin d'analyser et de s'assurer de la crédibilité des chiffres. Il fait une présentation détaillée du document. Conclusion du rapport : « Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société d'aménagement et de mise en valeur du bassin de la Batiscan (SAMBBA) au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. »



Ayant obtenu un service impeccable avec MALLETTTE S.E.N.C.R.L., il est proposé de nommer la même firme comptable comme examinateur comptable pour les états financiers de l'année 2025-2026.

Résolution 2025-07-11 / 3 :

**Adoption de la nomination d'un examinateur comptable**

Il est proposé par M. Larry Bernier, appuyé par M. René Desaulniers, d'adopter la nomination d'Adam Perreault, CPA auditeur, chez MALLETTTE S.E.N.C.R.L. comme examinateur comptable.

Adopté à l'unanimité.

**5. Suivi du plan d'action 2024-2025 : rapport des activités**

Mme Gabrielle Nobert-Hivon fait un suivi du plan d'action autour des axes : comprendre, s'unir et agir pour l'eau de l'année 2024-2025. La SAMBBA œuvre en trois sphères d'activités, soit la gestion intégrée de l'eau par bassin versant (GIEBV), les projets subventionnés et les services-conseils liés aux milieux humides et hydriques. Avec la participation de Mme Caroline Macarez, Mme Andréane Couture et Mme Catherine Gravel, les actions qui ont été réalisées sont présentées. Ces informations se retrouvent également dans le rapport annuel 2024-2025.

**6. Plan d'action et prévisions budgétaires pour 2025-2026**

M. Adam Ménard présente le plan d'action et les prévisions budgétaires pour 2025-2026. Pour terminer, une période de questions est ouverte.

- Un membre d'une association de lac a manifesté son intérêt pour la commande de panneaux bruns pour identifier des cours d'eau. Il aimerait savoir si la SAMBBA a un meilleur prix. Ce sera à discuter lors de la rencontre des associations de lac le 6 août prochain.
- Un membre demande s'il est possible de se procurer des Magazines Génération EAU. Une autre personne partage son appréciation : « J'ai appris des choses même étant adulte. Belle qualité, bien illustré. »
- Une personne demande si la SAMBBA a observé la fraie du poulamon sur la Batiscan. Caroline Macarez parle de l'échantillonnage avec l'ADN environnemental et des résultats de l'étude sur la fraie du poulamon dans la rivière Batiscan réalisée dans le cadre du projet de Mise en valeur de la rivière Batiscan.
- Une personne demande quel est le coût d'une caractérisation. L'offre de service dépend des besoins et des caractéristiques qui doivent être déterminées.

## 7. Nomination du président et secrétaire d'élection et élection des administrateurs

Résolution 2025-07-11 / 4 :

Nomination de M. Larry Bernier à titre de président des élections et de Mme Rachelle Gauthier à titre de secrétaire des élections.

Il est proposé par M. Francis Dubreuil, appuyé par Mme Johane Germain, de nommer M. Larry Bernier à titre de président des élections et Mme Rachelle Gauthier à titre de secrétaire des élections.

Adopté à l'unanimité.

Le président d'élection tient à préciser qu'outre les sièges vacants, ce sont les sièges portant un numéro impair qui sont en élection. Il y a donc quatre sièges en élection et 2 sièges vacants.

Résolution 2025-07-11 / 5 :

Adoption de l'ouverture des élections pour les administrateurs

Il est proposé par M. Laurier Mongrain, appuyé par M. Simon Rocheleau, d'adopter l'ouverture des élections pour les administrateurs.

Adopté à l'unanimité.

Dans le secteur individuel/corporatif :

- Mme Hélène Champagne propose Mme Johane Germain;
- M. Jean-René Carpentier propose M. Laurier Mongrain;
- Mme Hélène Champagne propose M. René Desaulniers;
- M. Francis Dubreuil propose Mme Martine Hamelin (individuel);
- M. Hugo Bellemare propose Mme Stéphanie Tremblay (individuel);
- M. Roman Pokorski a choisi de ne pas se représenter parce que son emploi du temps ne lui permet pas de remplir son mandat d'administrateur comme il le souhaite;

Mme Germain, M. Mongrain, M. Desaulniers et Mme Hamelin acceptent avec plaisir. Mme Tremblay décline. Les quatre personnes sont élues par acclamation.

Résolution 2025-07-11 / 6 :

Adoption de la fermeture des élections pour les administrateurs

Il est proposé par M. Jean-René Carpentier, appuyé par M. Laurier Mongrain, d'adopter la fermeture des élections pour les administrateurs.

Adopté à l'unanimité.

## 8. Levée de l'assemblée générale annuelle

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée.

